

CONSEIL GENERAL DE VAUX-SUR-MORGES

Procès-verbal de la séance du
24 juin 2021, 19 h

AU REFUGE DES CHAMPS DES BOZ

ORDRE DU JOUR

COMME PRESENTE ET JOINT A LA CONVOCATION

Appel, ordre du jour

Appel

01 Après les salutations d'usage, M le Président Menzel passe la parole au secrétaire pour l'appel; nous trouvons vingt membres présents et souriants, car enfin libres de masques.

OJ

1b Ce copieux ordre du jour n'appelle pas de remarque et sera suivi tel que proposé.

Amissions-assermentations, démissions

Assemblée

02 Aucun mouvement.

Adoption du procès-verbal du 10 mars 2021

PV

03 Ce document est soumis au vote: accepté à l'unanimité.

Préavis N°03 / 2021, émoluments administration et CH

Administration

04 Mme Lux Gerber rapporte sur l'examen de la commission concernant cet objet; dite commission souhaite que notre administration renonce à l'encaissement des émoluments sous lettres A à G de l'article premier. Cet amendement est accepté par le Conseil, et ensuite le règlement, à l'unanimité.

Préavis N°04 / 2021, règlement FDDER

Fonds durable

- 05 Par la voix de Mme Jacqueline Lux, et après avoir entendu les commentaires de la Municipalité en séance du 31 mai, la commission recommande d'accepter le règlement de notre Fonds sous sa version 2021. Luc Breton demande comment le comité du Fonds arrive à se déterminer sur la qualité d'un projet; Vincent Denis répond que, selon les spécificités, le comité se fera accompagner par une personne spécialisée sur le sujet. M Nyffenegger reçoit également quelques compléments d'information. Yves Schopfer complète en confirmant que, par exemple pour le projet photovoltaïque communal, la personne compétente est déjà nommée. Le préavis N°04 / 2021 est accepté à l'unanimité.

Préavis N°05 / 2021, comptes 2020

Les comptes

- 06 Mme Lux se remet à l'ouvrage et donne lecture des travaux de la commission. Le rapport est étoffé, mais nous pouvons relever un élément en particulier: une recette exceptionnelle de 21 millions de francs (impôt sur les donations) qui donne une autre image des comptes face au budget. Ceci constaté, la commission propose à la Municipalité de rester active dans sa volonté d'augmenter son patrimoine bâti, et pourquoi pas d'imaginer un soutien d'envergure à un projet en faveur de la nature. M Lardet appuie également la commission sur le point des investissements. M Menzel demande le vote: les comptes 2020 sont acceptés à l'unanimité. Vu ces comptes, M le Syndic Denis remercie encore le Conseil d'avoir refusé dernièrement d'abolir l'impôt sur les successions.

Préavis N°06 / 2021, statuts ASIABE

Ecoles

- 07 M Jean-Pierre Lardet se charge de la lecture du rapport de la commission. Cette retouche des statuts de l'association est principalement liée à la fusion Hautemorges. Le gros travail de la Municipalité, particulièrement de M Garcia, fut de lutter pour que les petites communes gardent une représentation correcte au sein du Conseil; le risque existait qu'une alliance de deux communes plus grandes fasse toujours basculer les décisions de leur côté. M Gleyre s'interroge sur la responsabilité des communes face à la dette de l'association; M Garcia répond que le risque est minime, et que les communes pourront toujours s'arranger. L'assemblée passe au vote: Statuts adoptés à l'unanimité moins une abstention.

Préavis N°07 / 2021, statuts AVM

Eau potable

- 08 L'AVM s'adapte également à l'arrivée de Hautemorges. M Lardet présente le rapport de commission qui souligne le relèvement du plafond d'endettement de l'association à 5 millions de francs. Le sujet ne soulève pas de grande question et le Conseil adopte cette modification des statuts à l'unanimité.

Préavis N°08 / 2021, émoluments police des constructions

Police des constructions

- 09 M Menzel donne la parole au rapporteur François Denis. En compagnie de la Municipalité, la commission a pu entendre toutes les explications utiles sur la nécessité de se doter d'un nouveau règlement. Le document actuellement en place est daté de juillet 1991 et ne correspond plus aux exigences légales en la matière. Le nouveau règlement et ses tarifs couvre une plus large palette de cas liés à la construction, et permet de couvrir les frais de l'administration. M Menzel demande à l'assemblée de se déterminer, elle accepte ce préavis N° 8/2021 à l'unanimité.

Préavis N°09 / 2021, projet PV communal

Energie solaire

- 10 Après avoir entendu le apport de la commission, les discussions vont bon train sur le sujet: M le Syndic précise qu'il s'agit d'un projet pilote, et que sans ce statut rien est possible au niveau légal. H Nyffenegger demande si les citoyens consommateurs devront modifier leurs installations. V Denis ne le pense pas, mais la consommation devra se faire différemment, avec une utilisation diurne de l'énergie afin de viser le plus d'autoconsommation. H Nyffenegger: quel délai de réalisation ? V Denis: selon les embûches légales ou administratives, horizon 24 mois. Sont encore abordés les sujets des batteries, des autres projets privés, et des installations similaires en suisse. In fine, tout en précisant que notre commune devrait aller de l'avant même sans attendre l'entier des subventions, la commission propose de valider ce projet photovoltaïque. Il est accepté par 17 voix et 3 abstentions.

Préavis N° 10 / 2021, bourgeoisie d'honneur Luc Breton

Bourgeoisie

- 11 M le Président se lève pour proposer à l'intéressé de se retirer quelques instants, mais ce dernier est déjà derrière la porte. Dès lors nous pouvons entendre le rapport de la commission par M François Denis, qui après examen minutieux du préavis ne peut que recommander de suivre la Municipalité dans sa démarche d'honorer notre citoyen Luc Breton. H Nyffenegger demande si un autre citoyen de Vaux fut également honoré de la sorte ? Vincent Denis répond par la négative, confirmant que M Heinrich Sutermeister avait obtenu la bourgeoisie de Vaux par son processus de naturalisation. Convaincue, l'assemblée se lève pour applaudir vivement M Luc Breton qui rejoint l'assemblée avec émotion. Il reçoit des mains de M le Syndic un magnifique document attestant de sa nouvelle qualité bourgeoisiale.

Communications municipales

Alain Garcia

- 12 renseignements pris dernièrement auprès de l'entreprise qui doit poser ce matériel, M Garcia confirme que nos nouvelles lampes d'éclairage public seront installées fin juillet.

Yves Schopfer

- 13 annonce la remise en état du Jardin du Souvenir sur le site de notre cimetière, avec plus de points fleuris et moins d'arbustes. Ce lieu aura également un nouveau jardinier, en la personne de M Hervé Schmidt, engagé comme collaborateur au service voirie et espaces verts. M Schopfer annonce la vente effective de Chaniaz à la commune de Reverolle depuis le 17 juin.

Vincent Denis

- 14 M le Syndic revient sur le dépôt par notre commune d'un recours contre le décompte final de la facture sociale 2019; l'affaire est en cours. Il annonce que la récolte de signature pour le lancement de l'initiative SOS communes est terminée avec le résultat positif de 13400 paraphes récoltés.

Communications du Président

- 15 Monsieur le Président remercie tous les membres de l'assemblée pour la tenue des débats dans le respect et la bonne humeur. Il salue également le retour dans les rangs du Conseil, des anciens municipaux Vincent Denis et Christian Perret-Gentil. Il signale qu'un tous ménages sera envoyé aux électeurs afin de les encourager à rejoindre les rangs de notre délibérant.

Divers

François Denis

- 16 remercie la municipalité pour les aménagements et rafraîchissements effectués à l'endroit du Jardin du Souvenir au cimetière.

Jean-Pierre Lardet

- 17 transmet un grand merci à ses collègues de la commission de gestion qui ont dû cravacher pour arriver à bout des nombreux rapports présentés ce soir. M Lardet revient sur la possibilité d'ouvrir la déchetterie le lundi; M Schopfer répond que ce sera peut-être adapté à l'usage.

Jacqueline Lux

- 18 cette citoyenne regrette l'abattage des deux acacias devant l'église, ainsi que le nettoyage ou la vidange de la fontaine de la Place Sutermeister, pour des raisons écologiques.

Claude-Alain Gebhard

- 19 Monsieur le Député se fend de quelques lignes d'hommage et de remerciements à l'intention de notre Syndic Denis qui terminera son mandat dans quelques jours. Ce document est disponible sur le site internet.

André Höhener

- 20 Ce Conseiller assidu annonce son départ de notre commune, avec sa famille, pour prendre un nouveau départ dans le paysage, et la commune de Vully-les-Lacs. Il remercie les personnalités présentes et relève combien lui et sa famille ont eu du plaisir à vivre à Vaux. M Menzel leur souhaite une belle installation dans leur nouveau milieu et les remercie pour leur dévouement.

Yves Schopfer

21

Notre futur Syndic prend la parole pour remercier nos bientôt retraités municipaux. L'émotion est palpable, car il s'agit de relations de longue durée qui vont prendre fin, ou évoluer. Vincent et Christian reçoivent de la part de la Municipalité une petite attention pour leur dévouement et leur disponibilité. L'assemblée applaudit ce beau moment, et M le Président peu annoncer la fin de la séance, il est 21h20, et la soirée se prolongera dans la bonne humeur et une belle nuit d'été.

François Menzel Président

Raymond Stoudmann secrétaire

